

AFFAIRE N° 11

LETTRÉ de Mme Vve VELIO demandant l'application à son profit de la majoration de 35 % accordée aux retraités départementaux.

Le Maire donne lecture de la lettre de Mme Vve VELIO.

Saint-Denis, le Janvier 1958

Madame veuve VELIO Benjamin
12, rue de l'Est - St-Denis

à Monsieur le MAIRE de SAINT-DENIS

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance de bien vouloir m'accorder la majoration de 35 % accordée aux Retraités du Département.

Je vous prie, Monsieur le Maire, d'agréer Mes sentiments les plus respectueux./.

Signé: B. VELIO.

Après échange de vues, à l'unanimité, le Conseil adopte le principe de l'attribution de la majoration de 35 % au retraités communaux.